

Montreuil, le 25 février 2010

**Des « masters d'enseignement » qui soient de vrais masters ?
Mission impossible !
Abandon de la « masterisation » !
Le SNPREES-FO s'adresse solennellement à la Ministre**

Dès que les ministres de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ont présenté leur projet, le SNPREES-FO s'est prononcé contre cette « masterisation » qui constitue une véritable régression sociale, et une attaque contre l'ensemble des statuts de la Fonction Publique d'Etat.

Il a analysé que les dits « masters d'enseignement » ne pourraient qu'aboutir à une dégradation considérable de la formation disciplinaire, de la formation professionnelle, de la formation à la recherche, et qu'ils menaçaient l'existence de tous les actuels masters.

Le SNPREES-FO confirme ses revendications :

- abrogation des décrets sur la mastérisation,
- retrait de la circulaire du 28 août 2009 qui envoie 150 000 étudiants en stages « d'apprentissage »,
- recrutement à Bac + 3 (Bac + 4 pour l'agrégation),
- maintien des concours sous leur forme actuelle avec le maintien de la qualification disciplinaire
- maintien de tous les sites IUFM et de tous leurs postes.

Le SNPREES-FO demande le retrait de la circulaire de cadrage et l'abandon de toute forme de mastérisation.

Alors qu'un profond mouvement de résistance se fait jour chez les universitaires qui refusent de travailler contre leur conscience en élaborant de telles maquettes, le SNPREES-FO s'adresse solennellement à la Ministre.

• • •

Le SNFOLC avec le SNES, le SNEP, la CGT, le SNALC, le SNCL, SUD appellent à la grève nationale le 12 mars pour exiger « le retrait de réformes, dictées en grande partie par la recherche frénétique d'économies budgétaires ».

Le SNPREES-FO propose à tous les syndicats de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche d'appeler les universitaires à manifester le 12 mars avec nos collègues du secondaire pour exiger l'abandon de la « masterisation ».

Le SNPREES-FO organise des réunions dans les établissements et invite les universitaires y participer.

Lettre du SNPREES-FO à la Ministre

Madame la Ministre,

Le SNPREES-FO s'adresse solennellement à vous, car nous estimons que la situation dans nos Universités est grave et qu'il faut pleinement en prendre la mesure.

Avec la « masterisation » de la formation des enseignants, les ministères de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche demandent aux universitaires d'élaborer des maquettes qui devraient comporter en deux ans de l'enseignement disciplinaire, de l'initiation à la recherche avec rédactions de mémoires de recherche, des stages professionnels en lycée et collège en situation d'observation et de responsabilité, ainsi que les préparations aux épreuves des concours.

Comme nous vous l'avons indiqué depuis plus d'un an, chacun sait que de tels diplômes, même s'ils portent encore le nom de « masters », constitueraient une régression considérable, et mettraient en danger la qualité des masters actuels.

Chacun sait qu'il est impossible de délivrer un enseignement disciplinaire de qualité, une formation à la recherche par la recherche, une authentique formation professionnelle, de dispenser des préparations efficaces à des concours dans un calendrier aussi restreint et disloqué.

Il s'agit là d'une mission impossible : les universitaires ne peuvent résoudre la quadrature du cercle.

Demander aux universitaires d'élaborer de telles maquettes ou d'y souscrire, c'est leur demander de berner et mépriser leurs propres étudiants et de les conduire à l'échec en leur faisant miroiter une amélioration de la formation disciplinaire, de la formation professionnelle, de la formation à la recherche alors qu'il s'agit du contraire.

C'est leur demander de se renier, comme universitaires.

C'est pour cette raison que nos collègues refusent en masse l'élaboration de ces maquettes et, dans les quelques universités où elles ont été rédigées à l'initiative des autorités présidentielles, s'opposent à leur envoi.

Madame la Ministre, le SNPREES-FO s'adresse encore une fois solennellement à vous.

Vous avez accepté d'inclure dans le décret statutaire des universitaires la garantie de leur indépendance dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche. Il ne peut s'agir d'une simple référence formelle.

Madame la Ministre, nous avons l'honneur de vous demander de prendre acte du fait qu'en toute indépendance, les universitaires jugent qu'il est impossible de concilier l'élaboration de telles maquettes et l'exercice de leurs missions fondamentales et qu'ils ne peuvent ni ne veulent travailler contre leur conscience.

Nous vous demandons donc de suspendre immédiatement le processus d'élaboration des maquettes de « masters d'enseignement ».

Nous vous demandons de bien vouloir recevoir notre syndicat très rapidement.

Vous comprendrez, Madame la Ministre, qu'étant donné la gravité de la situation, nous informions nos collègues de la teneur de ce courrier.

Retrouvez les analyses et communiqués du SNPREES-FO sur son site :

www.snpreesfo.fr